L'ESSENTIEL du CNEA du 3 avril 2024

Par vos représentant.es de l'élan commun

LE GRAND FLOU !

Alors que les élu.es de l'Elan Commun, et l'Intersyndicale de l'enseignement agricole public reprenaient leur place dans les instances après la très forte mobilisation contre l'action de Hold Up des fiches de service, ce CNEA du 3 avril 2023 peut se résumer en un mot : le Grand Flou. Grand Flou encore sur la mise en place concrète du décompte des heures de pluri et des EIE ou de l'organisation des stages collectifs en BAC Pro à la rentrée 2024 et Grand Flou quant à la traduction du "Choc des savoirs" dans l'enseignement agricole… Entre précipitation et manque de sérieux…

1. SUITE MOBILISATION FICHES DE SERVICE ET RÉFORME BAC PRO. Nouveaux arrêtés pour les BAC PRO

Il s'agissait ici des arrêtés modifiant ceux de la rénovation des BAC PRO AGRI permettant de financer la réforme et mettre fin à la mobilisation des personnels… Pourtant après près de 2h de débat, rien n'est clair : des stages collectifs de 2 semaines pour les élèves mais avec les moyens profs de 3 semaines… un nouveau nombre de semaines pour décompter la pluri (58 semaines).... un texte "réécrit en direct" et "proposé" au vote !! Beaucoup de précisions sont attendues. Un groupe de travail est prévu le mardi 9 avril après-midi. Nous vous en rendrons compte et en tirerons les conséquences !

Vote des élu.es ELAN COMMUN : Contre

2. "CHOCS DES SAVOIRS" DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC

Ce temps d'information (le premier !) sur le choc des savoirs intervenait après la 2e journée de mobilisation sur le sujet (le 2/4). La DGER s'est surtout contentée de répéter que l'EA faisait déjà presque tout ou que des obligations s'imposaient à nous ! De l'art de l'autosatisfaction ou de l'absence de dialogue pour ne pas engager de réflexion… Pour les Prépa-lycées qui sont une grave menace (pour les élèves "mis en couloir de contention", comme pour la pérennité de nos classes de seconde pro en particulier), une expérimentation est prévue à la prochaine rentrée (comment ?) ; pour l'épreuve de maths en 1ère STAV, une note de service est prévue, tout comme la rénovation du DNB ou le redoublement (mais sans moyens)... Pas de "choc" pour la concertation en tout cas !

3. NOUVEAU DÉCRET SUR LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIO-MÉDICAUX

Si ce décret est censé permettre une procédure accélérée pour modifier l'accompagnement des jeunes présent.es dans des établissements et services médico-sociaux (ESMS), par exemple les Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP), nous nous sommes interrogé.es sur les moyens, l'organisation pour accueillir ces élèves dans l'enseignement agricole public et avons réclamé et obtenu un GT CNEA sur le sujet. Avec la FCPE, nous avons considéré que tant du point de vue des moyens que de la place des familles, le décret était insuffisant.

Vote des élu.es ELAN COMMUN : Contre

4. NOUVELLES FORMATIONS

Ce CNEA a aussi été l'occasion de mettre à jour deux formations (le BPA Canin félin et le CS Cynégétique). Il s'agissait tout d'abord de supprimer le BPA canin félin remplacé par un CAPA MA (option canin félin), mais aussi de rénover le CS techniques cynégétiques. Sur ce deuxième diplôme, nous avons dénoncé le manque d'ambition de la formation tant du point de vue horaire que du point de vue des contenus au regard des objectifs de la formation, des qualifications et métiers visés. Le CNEA s'est prononcé défavorablement par rapport à cette rénovation.

Vote des élu.es ELAN COMMUN : Abstention (CAPA) et CONTRE (CS)

5. INFORMATIONS RAPIDES… ET SANS GARANTIE DE CONSULTATION

La note de service concernant l'inclusion dans l'enseignement agricole (réécriture de celle de 2015) devrait paraître d'ici fin avril 2024. La grille horaire du nouveau BAC PRO PIPAC (en lien avec la réforme de la voie pro à l'EN) devrait paraître dans les prochains jours. La note de service sur les sorties et les voyages pédagogiques (datant de 2011) sortira en juin 2024.